



TARIFS POUR L'ANNÉE 2020 :
(en vigueur le 1^{er} janvier 2020)

Clubs du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2020	320.00 \$
➤ Entraîneurs et Officiels	90.00 \$
➤ Compétiteurs JUVÉNILE – JUNIOR – ÉLITE (SENIOR)	90.00 \$
➤ Compétiteurs BENJAMINS – CADETS	90.00 \$
➤ Préboxe (Funboxe) à partir de 7 ans	50.00 \$
Membres récréatifs	10.00 \$
Demande de sanction	120.00 \$

NOTE: Boxe-Canada perçoit en moyenne 50\$ par cotisation pour gérer ses programmes. La différence sert à la FQBO pour son administration, l'organisation des tournois, le programme de remise aux clubs, les assurances, etc.

Seuls les clubs détenant le statut légal d'organisme à but non lucratif (OBNL) sont couverts en responsabilité civile par la police d'assurance #6645-78-71 offerte par le Regroupement Loisir Québec, en collaboration avec le ministère de l'Éducation.

Chaque compétiteur adhérent à la Fédération à partir du 1^{er} septembre 2019 sera considéré membre en règle jusqu'au 31 décembre 2020.

ASSURANCES

Chacun de nos membres à droit à une couverture d'assurance risque spécial durant la participation à des activités approuvées par la FQBO (entraînement et compétition). Cette assurance couvre une large gamme de services, dont la physiothérapie, le transport en ambulance et les soins dentaires. Vous pouvez prendre connaissance des détails sur notre site sous l'onglet Fédération et cliquez sur Administration.

Voici la procédure à suivre pour adhérer à la FQBO :

1. Compléter le formulaire d'affiliation de façon lisible.
2. Le formulaire doit être signé par toute personne désirant adhérer à la FQBO. **La signature du tuteur légal (parent) est obligatoire** pour les juniors, juvéniles, cadets, benjamins et PB-8
3. Les nouveaux boxeurs doivent fournir une petite photographie.
4. Le certificat **médical**, dûment complété par un médecin, est **obligatoire**.
5. Envoyez votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de : **BOXE-QUÉBEC**.

Le coût pour remplacer un passeport perdu est de 10.00 \$

En respectant bien toutes ces étapes, vous vous assurerez d'obtenir vos carnets à temps pour les compétitions auxquelles vos boxeurs sont inscrits.

13.01.2020